

ministère
éducation
nationale



*Socle commun de connaissances
et de compétences*

Collège

Grilles de référence palier 3

- Évaluation en fin de scolarité obligatoire -

septembre 2009

Compétence 1 – La maîtrise de la langue française

Cette compétence est déclarée acquise lorsque l'élève est capable de mobiliser un ensemble intégré de ressources dans divers contextes d'évaluation, au sein non pas d'une seule discipline mais nécessairement de plusieurs d'entre elles.

Dans un premier temps, il s'agit d'apprécier **les capacités** de vos élèves dans votre discipline. Dans un second temps, la validation de la compétence « Maîtrise de la langue » fait l'objet d'une décision collégiale.

NB. L'évaluation se fera en toutes disciplines, dans les activités ordinaires de la classe. Toutefois, certaines capacités sont à évaluer seulement en cours de français (cf. phrases *en italique*).

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
LIRE	
Lire à haute voix, de façon expressive, un texte en prose ou en vers.	Lire à haute voix un texte littéraire ou non, déjà étudié en cours, de manière à en mettre en évidence le sens et l'intérêt.
Analyser les éléments grammaticaux d'une phrase afin d'en éclairer le sens.	Dans un texte littéraire ou non, utiliser ses connaissances sur la langue (grammaire, orthographe, lexique) pour résoudre une difficulté de compréhension. Celle-ci pourra se trouver dans une production d'élève.
Dégager l'idée essentielle d'un texte lu ou entendu. Manifester sa compréhension de textes variés, qu'ils soient documentaires ou littéraires.	Après lecture d'un texte, en reformuler les grandes lignes, de préférence à l'oral. Après lecture par l'élève ou le professeur d'un texte documentaire d'une ou deux pages : - dégager le thème ; - prélever les informations importantes ; - rendre compte de la progression d'un récit bref.
Comprendre un énoncé, une consigne.	Reformuler une consigne en explicitant la nature des tâches à accomplir. On pourra travailler sur la confrontation de consignes.
Lire des œuvres littéraires intégrales, notamment classiques, et rendre compte de sa lecture.	<i>Cette capacité est à évaluer en cours de français.</i> Après lecture d'une œuvre narrative, résumer l'histoire en précisant les relations entre les personnages et en relevant les principaux événements. Après lecture de toute œuvre, être capable d'exprimer son point de vue de lecteur et de le justifier par écrit ou oralement. (On pourra entendre par œuvre un chapitre de roman ou une nouvelle correspondant au programme en vigueur).
ÉCRIRE	
Copier un texte sans erreur. Écrire lisiblement et correctement un texte spontanément ou sous la dictée.	Reproduire toute forme de texte et de document en respectant l'orthographe et la disposition (typographie). Écrire lisiblement un texte ou une « trace écrite » de cours en respectant les principales règles de l'orthographe grammaticale et lexicale (accords, formes verbales et orthographe des mots invariables).
Répondre à une question par une phrase complète.	Exprimer sa pensée autrement que par un mot ou un groupe de mots, sous la forme d'un énoncé construit présentant un sens complet.

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
Rédiger un texte bref, cohérent, construit en paragraphes, correctement ponctué, en respectant des consignes imposées : récit, description, explication, texte argumentatif, compte rendu, écrits courants (lettres...).	Sur un sujet précis, rédiger de manière autonome un texte cohérent d'au moins deux paragraphes, respectant les consignes d'écriture.
Résumer un texte.	Faire un résumé d'un texte littéraire ou documentaire, entendu ou lu, en en restituant le sens global et l'organisation. La capacité pourra être évaluée à partir d'une situation pédagogique.
Utiliser les principales règles d'orthographe lexicale et grammaticale.	Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations de la capacité « écrire ».
Adapter le propos au destinataire et à l'effet recherché.	Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations de la capacité « écrire ».
S'EXPRIMER À L'ORAL	
Prendre la parole en public.	Prendre la parole devant un auditoire de façon audible, organisée et compréhensible pour tous. On pourra utiliser un stage, une sortie. On pourra évaluer cette compétence dans le cadre de la découverte professionnelle trois heures (DP3) et six heures (DP6) ou d'activités culturelles.
Prendre part à un dialogue, un débat : prendre en compte les propos d'autrui, faire valoir son propre point de vue.	Dans un échange entre professeur et élève ou entre élèves, savoir reformuler une intervention et apporter une justification pour l'étayer ou la rejeter.
Reformuler un texte ou des propos lus ou prononcés par un tiers.	Reformuler avec objectivité un document, une intervention orale, un bilan de séance, une situation.
Rendre compte d'un travail individuel ou collectif (exposé, expérience, démonstration...).	Présenter un travail de manière organisée et être capable de répondre à des demandes de précision, d'explication.
Dire de mémoire des textes patrimoniaux (textes littéraires, citations célèbres).	<i>Cette capacité est à évaluer en cours de français.</i> Dire de façon intelligible et expressive des textes ou extraits divers (théâtre, poésie...). Cette capacité sera évaluée sur des textes connus et élucidés.
Adapter sa prise de parole (attitude et niveau de langue) à la situation de communication (lieu, destinataire, effet recherché).	Cette capacité sera évaluée dans toutes les situations d'expression orale. Cohérence du propos, prise en compte de l'auditoire, respect des règles syntaxiques orales (on acceptera les approximations syntaxiques, les redondances dès lors qu'elles correspondront aux nécessités de l'oral).
UTILISER DES OUTILS	
Des dictionnaires, imprimés ou numériques.	Savoir utiliser un dictionnaire pour vérifier l'orthographe ou le sens d'un mot, découvrir un synonyme ou un mot nécessaire à l'expression de sa pensée.
Des ouvrages de grammaire ou des logiciels de correction orthographique.	<i>Cette capacité est à évaluer en cours de français.</i> Savoir utiliser un ouvrage de grammaire ou un logiciel de correction pour vérifier une forme conjuguée, un accord ou un point de syntaxe.

Compétence 2 – La pratique d’une langue vivante

L’attestation est renseignée par le professeur de la langue vivante étudiée choisie par l’élève en s’appuyant sur les descripteurs de capacités du niveau A2 dans le respect des programmes d’enseignement qui définissent le cadre des savoirs culturels, lexicaux, grammaticaux et phonologiques.

L’évaluation des connaissances et capacités doit être contextualisée afin de placer l’élève en situation de communication écrite ou orale au travers de tâches à réaliser (participer à un jeu de rôle, prendre part à un débat, composer un poème, rédiger une lettre, faire une présentation, rendre compte d’une lecture, d’un événement, raconter une histoire, mener à bien une recherche...).

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l’évaluation
RÉAGIR ET DIALOGUER A2 : interagir de façon simple avec un débit adapté et des reformulations	
Établir un contact social : présentations, salutations et congé, remerciements, échange de nouvelles...	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour établir un contact social, domine les civilités et les différentes formulations selon le moment de la journée, domine les structures exclamatives et interrogatives.
Dialoguer sur des sujets familiers : situations courantes, faits, personnages légendaires ou contemporains, à condition de pouvoir faire répéter et reformuler de temps à autre.	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour échanger sur les aspects quotidiens de son environnement, replacer un événement dans sa chronologie et l’exprimer en utilisant des connecteurs logiques et des repères temporels, échanger des impressions sur un personnage célèbre. Il sait utiliser les formes verbales pour parler du présent et du passé, les pronoms personnels sujets et les possessifs. La prononciation est globalement correcte.
Demander et donner des informations (itinéraire, repas, achats, horaires, prix, événement...), réagir et répondre à une demande d’aide, d’explication, de confirmation, de permission...	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour donner et obtenir des informations, se débrouille avec les nombres, les quantités, le prix et l’heure, sait poser les questions.
Réagir à des propositions, à des situations : accepter, refuser, exprimer ses goûts, ses opinions, faire des suggestions.	L’élève possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour accepter ou refuser une proposition, une invitation, faire des suggestions en retour, parle de ce qu’il aime et réagit simplement aux propositions de son interlocuteur, utilise les pronoms personnels sujets, les formes verbales nécessaires pour parler de ses goûts et de ses opinions.
ÉCOUTER ET COMPRENDRE A2 : comprendre une intervention brève si elle est claire et simple	
Comprendre un message oral pour réaliser une tâche : instructions et consignes, expressions familières de la vie quotidienne, présentations, indications chiffrées, récits...	L’élève répond de manière adéquate à la tâche.
Comprendre les points essentiels d’un message oral : conversation, information, récit, exposé.	

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
PARLER EN CONTINU <i>A2 : produire en termes simples des énoncés sur les gens et sur les choses</i>	
Reproduire un modèle oral.	La prononciation est globalement correcte.
Décrire : sa vie quotidienne (son environnement, ses activités...), un objet. Raconter : une histoire, un événement, une expérience. Expliquer : comparaisons, raisons d'un choix.	L'élève utilise un vocabulaire suffisant mais restreint pour décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points, raconter un événement dans un ordre chronologique ou fournir une explication simple. Il mobilise les structures et les formes verbales adéquates (dont le passé), utilise la 3 ^e personne du singulier et du pluriel, les possessifs et les comparatifs, les repères spatiaux, les articulateurs les plus fréquents pour relier des énoncés. L'élève se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte.
Présenter un projet et lire à haute voix de manière expressive : faire une brève annonce ou un exposé préparé.	L'élève se fait globalement comprendre avec une prononciation globalement correcte, possède un vocabulaire suffisant mais restreint pour annoncer et exposer quelque chose, utilise toutes les personnes, utilise le futur et les temps de l'indicatif pertinents, utilise les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés.
LIRE * <i>A2 : comprendre des textes courts et simples</i>	
Comprendre le sens général de documents écrits et savoir repérer des informations ciblées dans un texte : une lettre personnelle simple et brève, des documents factuels (prospectus, menus, annonces, inventaires et horaires, signalétique urbaine, lettres, brochures, courts articles de journaux), une histoire.	L'élève répond de manière adéquate à la tâche.
ÉCRIRE * <i>A2 : écrire des énoncés simples et brefs</i>	
Copier, écrire sous la dictée.	
Renseigner un questionnaire, écrire un message simple : formulaire, lettre, courriel...	En se référant à des modèles, l'élève respecte la forme épistolaire ; il mobilise le lexique et les structures adéquats, utilise des formulations et des expressions connues.
Rendre compte de faits, écrire un court récit, une description . : décrire un événement, une activité passée, une expérience personnelle ou imaginée, les aspects quotidiens de son environnement (gens, lieux, école, paysages, objets...).	En se référant à des modèles, l'élève mobilise du lexique, respecte la syntaxe de la phrase simple, utilise des connecteurs simples.

* POUR LE CAS PLUS PARTICULIER DE LA LANGUE CHINOISE, les critères d'évaluation prennent en compte la maîtrise du seuil des 405 caractères publié dans les programmes de seconde (A. du 30-7-2002, BO du HS n° 7 du 3 octobre 2002).

Compétence 3 – Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

L'acquisition des principaux éléments de mathématiques est évaluée dans le cadre de la résolution de problèmes. Celle-ci met en jeu des compétences transversales : rechercher et organiser l'information, expérimenter, raisonner, argumenter, communiquer. La résolution de problème doit être appréciée avec discernement : ce n'est pas parce que le résultat final est faux que l'élève n'a pas fait la preuve de certaines capacités. De même, on distinguera ce qui relève de la connaissance du vocabulaire mathématique et ce qui relève de la compréhension du concept (par exemple : périmètre et aire).

La maîtrise des principaux éléments de culture scientifique et technologique s'acquiert d'une part en mobilisant les connaissances des différents champs du socle dans des situations simples de la vie courante, d'autre part en pratiquant une démarche scientifique ou technologique.

L'évaluation de l'acquisition des compétences du socle commun est réalisée lors des évaluations habituelles, à travers les devoirs surveillés et les devoirs à la maison mais également en situation de classe ; c'est le cas, par exemple, du calcul mental, de l'utilisation des TICE, de l'initiative, des aptitudes liées à la pratique d'une démarche expérimentale ou du travail en groupe. La pratique quotidienne de la classe offre une occasion unique de validation, indépendante de la qualité d'expression, celle-ci étant très régulièrement un facteur de blocage pour certains élèves capables de raisonner et d'expliquer oralement leur raisonnement mais ayant du mal à s'approprier les canons traditionnels de la rédaction scientifique.

La **validation** de la compétence 3 du socle commun doit être faite en concertation par les quatre professeurs concernés (physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie et mathématiques).

Éléments du socle exigibles en fin de collège		Indications pour l'évaluation
Pratiquer une démarche scientifique ou technologique, résoudre des problèmes		
Rechercher, extraire et organiser l'information utile	Extraire d'un document papier, d'un fait observé les informations utiles.	L'élève extrait des informations à partir d'un ensemble de documents (papier ou numériques) et d'observations.
	Décrire le comportement d'une grandeur.	À partir de l'observation et du fonctionnement d'un objet technique, l'élève identifie qualitativement les grandeurs d'entrée et de sortie. Il est capable de les quantifier dans des cas simples. À partir d'une observation, d'une série de mesures, d'un tableau, l'élève repère lui-même le comportement d'une grandeur.
	Reformuler, traduire, coder, décoder.	Au cours d'une étude de documents, au cours d'observations, l'élève repère des informations en accord ou non avec des connaissances antérieures. L'élève traduit une information codée.
	Utiliser un tableur.	Dans le cadre de la construction d'un graphique ou tableau, l'élève sait utiliser une calculatrice ou un tableur.
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes	Suivre un protocole.	L'élève suit un protocole simple qu'il ne connaît pas ou plus complexe qu'il connaît.
	Effectuer une mesure.	L'élève réalise une mesure avec un instrument qu'il connaît. Il en connaît les caractéristiques (précautions, estimation de l'erreur, conditions d'utilisation).
	Effectuer un calcul.	L'élève calcule, utilise une formule pour en déduire des valeurs.
	Utiliser une machine.	L'élève en autonomie met en œuvre une machine en respectant les règles de sécurité.
	Faire un schéma.	L'élève fait un schéma, une figure en utilisant des règles de représentation qu'il a apprises.
	Faire un tableau.	L'élève construit un tableau en choisissant lui-même un paramètre de représentation.
	Faire un dessin.	L'élève fait un dessin scientifique ou technique en utilisant des règles de représentation qu'il a apprises.
Faire un graphique.	L'élève construit un graphique en choisissant lui-même un paramètre de représentation (échelle, axes...).	

Éléments du socle exigibles en fin de collège		Indications pour l'évaluation
Raisonnement, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique	Émettre une hypothèse.	L'élève propose une ou plusieurs hypothèses, formule une conjoncture qui répond à la situation identifiée.
	Formuler un problème.	L'élève distingue, dans un contexte simple, les questions auxquelles on peut répondre directement, celles qui nécessitent un traitement et celles pour lesquelles l'information est insuffisante. L'élève dit si la question formalise convenablement le problème. L'élève participe à une formulation d'un problème simple à partir d'observations données ou d'une démarche par essais / erreurs.
	Proposer une méthode, un calcul, une expérience (protocole), un outil adapté ; faire des essais (choisir, adapter une méthode, un protocole).	L'élève adapte un protocole, un algorithme, un programme, à une situation proche. L'élève participe à la conception d'un protocole, d'un algorithme. Le problème étant clairement identifié, l'élève propose un protocole expérimental connu. L'élève met en œuvre une démarche par essais / erreurs, applique un théorème, une règle, une formule. Le protocole, l'algorithme étant donnés, l'élève sait dire quel résultat il attend ou quelles informations il va tirer du protocole, du programme.
	Confronter le résultat au résultat attendu, mettre en relation, déduire, valider ou invalider (la conjecture), l'hypothèse.	L'élève exploite les résultats pour valider ou invalider chacune des hypothèses ou conjectures proposées. L'élève décrit l'influence d'un paramètre sur le phénomène étudié. L'élève contrôle la vraisemblance d'un résultat en faisant un calcul d'ordre de grandeur.
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer	Exprimer un résultat, une solution, une conclusion par une phrase correcte (expression, vocabulaire, sens).	L'élève ordonne et structure une solution, une conclusion, un ensemble de résultats.
	Proposer une représentation adaptée (schéma, graphique, tableau, figure...).	L'élève propose un ou des modes d'expression ou de représentation appropriés pour exprimer le résultat d'une mesure, d'un calcul (unité, précision...).
	Exprimer le résultat d'une mesure, d'un calcul.	L'élève ordonne et structure une solution, une conclusion, un ensemble de résultats.
	Exprimer les résultats (ordre des étapes, démarche...).	L'élève sait rendre compte de la démarche de résolution selon une forme qu'il choisit.

Éléments du socle exigibles en fin de collège		Indications pour l'évaluation	
Savoir mobiliser des connaissances et des compétences mathématiques			
Organisation et gestion de données	Reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité.	Reconnaître si deux grandeurs sont ou non proportionnelles et, dans l'affirmative : • déterminer et utiliser un coefficient de proportionnalité ; • utiliser les propriétés de linéarité ; • calculer une quatrième proportionnelle.	Les nombres en jeu sont entiers, décimaux ou fractionnaires. Il s'agit de reconnaître et traiter une situation de proportionnalité : • à partir d'un graphique ; • en l'associant à une description du type « je multiplie par a ».
		Relier pourcentages et fractions. Appliquer un taux de pourcentage. Calculer un taux de pourcentage, une fréquence.	Les capacités sont les mêmes qu'au cycle central, mais elles sont évaluées dans un contexte plus complexe.
		Repérer un point sur une droite graduée, dans un plan muni d'un repère orthogonal. Lire, utiliser, interpréter des données présentées sous forme de tableaux, de graphiques. Effectuer, à la main ou avec un tableur-grapheur, des traitements de données.	Les données seront, autant que possible, recueillies à l'issue d'expériences ou d'enquêtes. Les exigences sont celles du cycle central (classes de cinquième et de quatrième), mais les situations traitées sont plus riches. Les traitements de données interviennent notamment pour exprimer et exploiter les résultats de mesures d'une grandeur dans le cadre d'une étude statistique.
		Utiliser un tableur-grapheur pour : • présenter des données ; • calculer des effectifs, des fréquences, des moyennes ; • créer un graphique ou un diagramme.	Il s'agit de créer, analyser, utiliser une formule comprenant non seulement des références relatives, mais aussi des références absolues (les références mixtes sont exclues).
		Déterminer des probabilités dans des contextes familiers par : • un calcul exact lorsque la situation le permet ; • des fréquences observées expérimentalement dans le cas contraire.	Les exigences portent uniquement sur les expériences à une épreuve.
Nombres et calculs	Connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. Mener à bien un calcul mental, à la main, à la calculatrice, avec un ordinateur.	Mobiliser des écritures différentes d'un même nombre. Comparer des nombres. Choisir l'opération qui convient au traitement de la situation étudiée.	Les nombres utilisés sont les nombres relatifs en écriture décimale ou fractionnaire. La comparaison des nombres en écriture fractionnaire se limite au cas de deux nombres positifs ; la mise au même dénominateur doit pouvoir se faire par simple calcul mental.
		Maîtriser de manière automatisée les tables de multiplication « dans un sens ou dans l'autre » pour effectuer un calcul mental simple, un calcul réfléchi, un calcul posé portant sur des nombres de taille raisonnable. Mener à bien un calcul instrumenté (calculatrice, tableur). Conduire un calcul littéral simple.	Les opérations mobilisées sont : • les quatre opérations sur les nombres relatifs entiers, décimaux ; • la multiplication des nombres relatifs en écriture fractionnaire ; • l'addition, la soustraction des nombres relatifs en écriture fractionnaire, dans le cas où la mise au même dénominateur peut se faire par calcul mental. Pour la division décimale posée, les nombres décimaux comportent au maximum deux chiffres après la virgule et le diviseur est un entier inférieur à 10. Le calcul littéral porte sur : • le calcul de la valeur d'une expression littérale en donnant aux variables des valeurs numériques ; • la transformation d'une expression du premier degré à une variable.
		Évaluer mentalement un ordre de grandeur du résultat avant de se lancer dans un calcul. Contrôler un résultat à l'aide d'une calculatrice ou d'un tableur.	L'exigence porte sur l'ordre de grandeur d'une somme, d'une différence, d'un produit, d'un quotient de deux nombres décimaux.

Éléments du socle exigibles en fin de collège		Indications pour l'évaluation	
Géométrie	Connaître et représenter des figures géométriques et des objets de l'espace. Utiliser leurs propriétés.	Effectuer des constructions simples en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> • des outils (instruments de dessin, logiciels) ; • des définitions, des propriétés (en acte et sans nécessité d'indiquer ou de justifier la méthode choisie). 	Les tracés doivent pouvoir être réalisés sur papier uni ou support informatique. Les exigences sont celles du cycle de central et portent en outre sur : <ul style="list-style-type: none"> • l'agrandissement ou la réduction d'une figure ; • la représentation d'une sphère et de certains de ses grands cercles.
		Utiliser les propriétés d'une figure et les théorèmes de géométrie pour traiter une situation simple. Raisonnement logiquement, pratiquer la déduction, démontrer.	Les supports sont des configurations immédiatement lisibles ; les raisonnements ne font pas l'objet d'une mise en forme écrite. L'exigence porte sur la capacité à mobiliser une propriété pour élaborer une déduction simple. L'évaluation s'effectue oralement ou en situation, sans exigence particulière de formulation des justifications.
		Interpréter une représentation plane d'un objet de l'espace, un patron.	Les exigences sont celles du cycle central et portent en outre sur la représentation de la sphère et la connaissance et l'utilisation de la nature de sections planes de solides (cube, parallélépipède, rectangle, cylindre, sphère).
Grandeurs et mesure	Réaliser des mesures (longueurs, durées...), calculer des valeurs (volumes, vitesse...) en utilisant différentes unités.	Mesurer une longueur, un angle, une durée. Calculer une longueur, une aire, un volume, une vitesse, une durée.	Les exigences relatives aux valeurs en jeu dans les calculs sont les mêmes que celles de la partie « Nombres et calcul ». Aux exigences du cycle central s'ajoutent la connaissance et l'utilisation de l'effet d'une réduction ou d'un agrandissement sur l'aire et le volume. Il s'agit par ailleurs : <ul style="list-style-type: none"> • d'utiliser un multimètre, • d'utiliser un pied à coulisse, • de mesurer un volume et une masse, par exemple dans des situations de conservation et de non-conservation de ces grandeurs.
		Effectuer des conversions d'unités relatives aux grandeurs étudiées.	Les exigences relatives aux valeurs en jeu sont les mêmes que celles de la partie « Nombres et calcul ». Les changements d'unités portent aussi sur des grandeurs produits ou des grandeurs quotients familières aux élèves et s'appuient sur des raisonnements directs et non sur des formules.

Éléments du socle exigibles en fin de collège		Indications pour l'évaluation
Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques		
L'univers et la Terre	Organisation de l'univers ; structure et évolution au cours des temps géologiques de la Terre, phénomènes physiques.	L'élève sait que la Terre est un objet du système solaire gouverné par la gravitation, que l'Univers, la matière et les organismes vivants baignent dans une multitude de signaux, notamment lumineux, qui se propagent. Il connaît les principales caractéristiques de la Terre au cours des temps géologiques.
La matière	Principales caractéristiques, états et transformations ; propriétés physiques et chimiques de la matière et des matériaux ; comportement électrique, interactions avec la lumière.	Savoir expliquer simplement la conduction électrique. Connaître les principales propriétés des transformations chimiques. Justifier les choix des matériaux utilisés.
Le vivant	Unité d'organisation (du vivant à l'échelle moléculaire) et diversité (caractères communs au sein du vivant et liens de parenté) ; fonctionnement des organismes vivants, évolution des espèces, organisation et fonctionnement du corps humain.	L'élève appréhende l'évolution des espèces, la relation entre les changements identifiés dans le monde vivant et les phénomènes géologiques exceptionnels. Il connaît les modalités de reproduction, de développement et de fonctionnement des êtres vivants. Il maîtrise des connaissances sur les actions de l'Homme, sur les techniques de procréation médicalement assistée, de transfusions sanguines, de greffes de cellules et de tissus, de transplantations de certains organes.
L'énergie	Différentes formes d'énergie, notamment l'énergie électrique, et transformations d'une forme à une autre.	L'élève sait que l'énergie peut revêtir différentes formes, qu'un corps en mouvement possède de l'énergie. Il connaît les ressources en énergie fossile et les énergies renouvelables, et le caractère plus ou moins polluant de la source. Il sait localiser les pertes d'énergie et connaître la notion de rendement.
Les objets techniques	Analyse, conception et réalisation ; principe général de fonctionnement et conditions d'utilisation d'un objet technique.	L'élève identifie l'origine des matières premières et leur disponibilité, et sait décrire succinctement des moyens de d'obtention des matériaux par transformation des matières premières ou par recyclage. Il appréhende l'impact d'une transformation et d'un recyclage en termes de développement durable. Il énumère différentes sources d'énergie possibles pour un objet technique et sait mettre en évidence leur influence sur ses performances, son autonomie, le coût des solutions techniques retenues.
Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable		
<p>Cette partie étant fondamentalement incluse dans « Maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques » et « Pratiquer une démarche scientifique ou technologique », son évaluation ne peut être réalisée indépendamment ; elle s'effectue donc à l'occasion de questions ouvertes sur la thématique de l'environnement et du développement durable en lien avec les autres capacités.</p>		

Compétence 4 – La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

La culture numérique implique l'usage sûr et critique des techniques de la société de l'information. Il s'agit de l'informatique, du multimédia et de l'Internet, qui désormais irriguent tous les domaines économiques et sociaux. Ces techniques font souvent l'objet d'un apprentissage empirique hors de l'école. Il appartient néanmoins à celle-ci de faire acquérir à chaque élève un ensemble de compétences lui permettant de les utiliser de façon réfléchie et plus efficace.

Les connaissances et les capacités exigibles pour le B2i collège (Brevet informatique et Internet) correspondent au niveau requis pour le socle commun. Elles sont acquises dans le cadre d'activités relevant des différents champs disciplinaires.

Le brevet informatique et Internet est une attestation qui comporte trois niveaux de maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau collège atteste l'acquisition des connaissances, capacités et attitudes que les élèves doivent maîtriser à l'issue de leur scolarité au collège.

La feuille de position B2i (Brevet informatique et Internet – Collège) vous permettra d'organiser cette évaluation. Elle est disponible sur le site : <http://eduscol.education.fr/B2i>

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail	
<p>Connaissances Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.</p> <p>Capacités - utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition, - utiliser les périphériques à disposition, - utiliser les logiciels et les services à disposition.</p>	<p>C.1.1 : Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification. C.1.2 : Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail. C. 1.3 : Je sais organiser mes espaces de stockage. C.1.4 Je sais lire les propriétés d'un fichier : nom, format, taille, dates de création et de dernière modification. C.1.5 : Je sais paramétrer l'impression (prévisualisation, quantité, partie de documents...) C.1.6 : Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante...).</p>
Domaine 2 : Adopter une attitude responsable	
<p>Connaissances Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC.</p> <p>Capacités - connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique, - protéger sa personne et ses données, - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement, - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.</p>	<p>C.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC et la procédure d'alerte de mon établissement. C.2.2 : Je protège ma vie privée en ne donnant sur Internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal. C.2.3 : Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit. C.2.4 : Je m'interroge sur les résultats des traitements informatiques (calcul, représentation graphique, correcteur...) C.2.5 : J'applique des règles de prudence contre les risques de malveillance (virus, <i>spam</i>...) C.2.6 : Je sécurise mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde). C.2.7 : Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective</p>

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données	
<p>Connaissances L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.</p> <p>Capacités - saisir et mettre en page un texte, - traiter une image, un son ou une vidéo, - organiser la composition du document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination, - différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.</p>	<p>C.3.1 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes, paginer automatiquement. C.3.2 : Je sais utiliser l'outil de recherche et de remplacement dans un document. C.3.3 : Je sais regrouper dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo...).</p> <p>C.3.4 : Je sais créer, modifier une feuille de calcul, insérer une formule. C.3.5 : Je sais réaliser un graphique de type donné. C.3.6 : Je sais utiliser un outil de simulation (ou de modélisation) en étant conscient de ses limites. C.3.7 : Je sais traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié notamment pour modifier ses propriétés élémentaires.</p>
Domaine 4 : S'informer, se documenter	
<p>Connaissances Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.</p> <p>Capacités - consulter des bases de données documentaires en mode simple (plein texte), - identifier, trier et évaluer des ressources, - chercher et sélectionner l'information demandée.</p>	<p>C.4.1 : Je sais rechercher des références de documents à l'aide du logiciel documentaire présent au CDI. C.4.2 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression). C.4.3 : je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (moteur de recherche, annuaire...).</p> <p>C.4.4 : Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...).</p> <p>C.4.5 : Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix).</p>
Domaine 5 : Communiquer, échanger	
<p>Connaissances Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.</p> <p>Capacités - écrire, envoyer, diffuser, publier, recevoir un commentaire, un message y compris avec pièces jointes, exploiter les spécificités des différentes situations de communication en temps réel ou différé.</p>	<p>C.5.1 : Lorsque j'envoie ou je publie des informations, je réfléchis aux lectures possibles en fonction de l'outil utilisé. C.5.2 : Je sais ouvrir et enregistrer un fichier joint à un message ou à une publication. C.5.3 : Je sais envoyer ou publier un message avec un fichier joint. C.5.4 : Je sais utiliser un carnet d'adresses ou un annuaire pour choisir un destinataire.</p>

Compétence 5 – La culture humaniste

La culture humaniste se construit à travers plusieurs disciplines enseignées au collège. Elles contribuent à transmettre des repères géographiques, historiques, littéraires et artistiques communs tissant ainsi les fils d'une culture à la fois commune à tous et ouverte à l'altérité.

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
Avoir des repères géographiques	
Situer et connaître : - les grands ensembles physiques et humains, - les grands types d'aménagement, - les principales caractéristiques de la France et de l'Union européenne.	Localiser et décrire les repères terrestres fondamentaux, les zones de peuplement et les déserts humains, les domaines bioclimatiques, les grands éléments du relief, les grands fleuves, les grandes métropoles et les principaux États. Situer dans le monde, en Europe, en France les grands types de paysages étudiés. Identifier et décrire les grands types d'aménagements agricoles, industriels, commerciaux, et de transports ; identifier les acteurs et leur rôle. Localiser, pour la France et l'Union européenne, les grands ensembles physiques, les caractéristiques de la distribution de la population, la place des villes et des axes majeurs d'échanges, les contrastes dans l'organisation de l'espace.
Avoir des repères historiques	
Situer et connaître : - les grandes périodes de l'histoire de l'humanité, - les grands traits de l'histoire de la France et de la construction européenne.	Identifier les périodes de l'histoire au programme. Connaître et mémoriser les principaux repères chronologiques (événements et personnages) du programme. Connaître et expliquer les principales caractéristiques politiques, sociales, culturelles et religieuses des sociétés ou des civilisations étudiées. Comprendre, raconter et expliquer les grands traits de l'histoire de la France. Connaître et expliquer les objectifs et les grandes phases de la construction européenne.
Avoir des repères littéraires	
Lire des œuvres majeures issues de la culture française et européenne. Les situer dans l'histoire littéraire et culturelle.	Acquérir une culture littéraire par la fréquentation d'œuvres majeures et par la mémorisation de textes de genres et d'époques variés. Rendre compte de l'originalité des œuvres et savoir les situer dans un contexte d'histoire littéraire. Mener l'analyse d'un texte ou d'une œuvre pour en dégager les enjeux essentiels. Lire fréquemment des œuvres littéraires de façon cursive. Établir des relations entre les œuvres et entre les œuvres et les courants culturels.
Avoir des repères en histoire des arts et pratiquer les arts	
Connaître des références essentielles de l'histoire des arts. Situer les œuvres dans leur contexte historique et culturel. Pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique.	Connaître les repères historiques essentiels qui permettent de situer les œuvres artistiques majeures dans leur contexte. Savoir analyser une œuvre d'art en utilisant les méthodes et le vocabulaire appropriés (étude d'une image, d'un monument, d'un film...) Maîtriser les rudiments d'une éducation au patrimoine. Mener à bien une production et en dégager du sens. Identifier quelques notions artistiques importantes dans des œuvres de référence en s'appuyant sur l'expérience acquise par la pratique. Analyser une production plastique ancienne ou contemporaine.
Lire et utiliser différents langages	
Images, Cartes, Croquis, Textes, Graphiques.	Connaître la fonction d'une légende et les éléments du langage cartographique (figurés et codes couleurs). Lire, compléter et construire des cartes ou frises simples pour localiser et circonscrire les faits étudiés ; apprendre à différencier et croiser les échelles géographiques et temporelles. Lire et faire des croquis, schémas et organigrammes. Lire et interpréter un document iconographique (caricature, images d'actualité, fixes ou animées, affiches, productions artistiques...) Identifier la nature et les types de documents ; les replacer dans leur contexte, apprendre à prélever et à croiser les informations, à confronter les documents. Lire et comprendre un document (carte ou croquis, texte, image, graphique) : en prélevant des informations pour répondre à des questions ; en résumant les idées principales dans un texte court ; en mettant en relation le document avec les connaissances.

Comprendre l'unité et la complexité du monde	
Identifier la diversité des civilisations, des sociétés, des religions.	Comprendre et savoir présenter les éléments constitutifs d'une civilisation : politique, économique, social, religieux, et montrer l'importance des échanges culturels. Identifier les traces d'une civilisation dans le patrimoine actuel (vestiges archéologiques, œuvres d'art, textes littéraires...) Comprendre comment se pose la question des rapports entre les sociétés et leurs territoires.
Identifier les enjeux du développement durable.	Repérer les conflits d'usage entre les activités humaines et les ressources à l'échelle d'un territoire. Savoir définir ce qu'est le développement durable.
Avoir des éléments de culture politique et économique.	Savoir définir les grands types de régimes politiques ; connaître les caractéristiques du fonctionnement d'une démocratie ; décrire les principaux traits de la vie politique en France. Décrire et expliquer l'organisation de la production et l'évolution des échanges et leurs conséquences économiques, démographiques et sociales, du Moyen Âge à nos jours.
Utiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité.	Connaître des critères de richesse et de pauvreté et présenter les inégalités de développement à diverses échelles. Repérer dans les faits d'actualité des éléments renvoyant à des situations historiques ou géographiques étudiées. Mobiliser les connaissances acquises sur les différentes périodes historiques étudiées pour en montrer les héritages (artistiques, culturels, religieux...) dans le monde actuel. Prélever des informations dans un ou plusieurs document(s) pour illustrer ou expliciter une notion.

Compétence 6 – Les compétences sociales et civiques

Ces compétences transversales visent l'insertion sociale de l'élève, futur citoyen. Tout au long de leur scolarité obligatoire, les élèves s'approprient les valeurs et le sens des règles de la vie collective, que ce soit au niveau local (règlement intérieur de l'établissement), national (loi) ou éthique (Droits de l'homme).

Tous les lieux et moments de la vie du collégien peuvent être des occasions d'acquisition de ces compétences : en classe, au CDI, dans le cadre de la vie scolaire et également en participant à des projets du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), de classe, clubs, association sportive, formation des délégués...). La pratique quotidienne de la classe offre une occasion unique de validation indépendante de la qualité de l'expression des élèves, celle-ci étant très régulièrement un facteur de blocage pour certains.

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
Connaître les principes et fondements de la vie civique et sociale	
<p>Il s'agit de connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les principaux droits de l'Homme et du citoyen ; – les valeurs, les symboles, les institutions de la République ; – les règles fondamentales de la démocratie et de la justice ; – les grandes institutions de l'Union européenne et le rôle des grands organismes internationaux ; – le rôle de la défense nationale ; – le fonctionnement et le rôle de différents médias. 	<p>Les principaux droits de l'Homme et du citoyen. Le principe de représentation, le suffrage universel, le secret du vote, la décision majoritaire. Les principaux éléments de la constitution de la V^e République. Les règles fondamentales de la démocratie. Le rôle de l'ONU. Les missions de la défense nationale. L'existence de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Mesurer et comprendre l'influence des médias et des réseaux de communication. Savoir évaluer la part de subjectivité ou de partialité d'un discours, d'un récit, d'un reportage, participer à un débat argumenté.</p>
Avoir un comportement responsable	
<p>Connaître et respecter les règles de la vie collective.</p> <p>Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.</p> <p>Connaître les comportements favorables à sa santé et sa sécurité.</p> <p>Connaître quelques notions juridiques de base.</p> <p>Savoir utiliser quelques notions économiques et budgétaires de base.</p>	<p>Note de vie scolaire. Attestation scolaire de sécurité routière (ASSR). Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1). Connaître, comprendre et respecter le règlement intérieur de l'établissement. Respecter les principes de civilité. Distinguer la sphère publique et la sphère privée. Savoir débattre face à un cas de non-respect du règlement concernant un camarade ou soi-même. Respecter les différences, en particulier les personnes de l'autre sexe, dans ses mots comme dans ses actes. Connaître les recours contre la discrimination. Prendre en compte de manière effective les règles et les consignes de sécurité qu'imposent les activités physiques et sportives. Connaître et appliquer les méthodes de préparation à l'activité physique Connaître les conséquences possibles de la consommation d'alcool, de drogues, de médicaments sur le fonctionnement du système nerveux. Connaître les modes de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et les différents modes de contraception.</p>

Compétence 7 – L'autonomie et l'initiative

L'autonomie et l'initiative s'acquièrent tout au long de la scolarité, dans chaque discipline et activités scolaires. Elles sont évaluées par l'équipe éducative dans son ensemble au travers de l'implication des élèves : au sein de différents projets, du parcours de découverte des métiers et des formations, du rôle de délégué, etc.

L'**esprit d'initiative** est développé par la mise en œuvre d'activités différentes dans et hors de la classe : réalisation d'un exposé, recherche d'un stage, projets collectifs. Ainsi l'élève apprend à travailler en équipe, communiquer, trouver des solutions, c'est-à-dire à passer de la réflexion à l'action.

Si l'esprit d'initiative est nécessaire pour s'investir dans des actions et projets individuels ou collectifs, l'**autonomie** est indispensable pour les réaliser. L'élève développe son autonomie, sa curiosité et son implication dans son apprentissage, l'organisation de son travail et dans son ouverture sur la société. En ce sens, l'auto-évaluation est une pratique formatrice favorisant l'autonomie. La qualité de cette réflexion, notamment dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations, participe à la validation globale de cette compétence.

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
Découvrir les métiers et les formations	
<p>Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers.</p> <p>Connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification.</p> <p>Savoir choisir un parcours de formation</p>	<p>Acquérir l'aptitude à s'orienter tout au long de la vie, en utilisant des techniques de recherches documentaires ou de connaissance de soi et en sachant solliciter des conseils.</p> <p>Envisager son orientation de façon éclairée, première étape de la formation tout au long de la vie. Au-delà des seules connaissances transmises par le contexte familial ou le quartier, de réelles recherches sont attendues pour la construction d'un parcours personnel : connaître les formations et les possibilités réelles de s'y intégrer en adoptant, si nécessaire, des stratégies ouvertes de choix.</p> <p>Connaître l'environnement économique, associatif et les institutions ou collectivités territoriales, les métiers, les différents secteurs professionnels, le fonctionnement d'une entreprise, identifier les fonctions variées dans l'organisation du travail.</p>
Être capable de mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations	
<p>Connaître son potentiel, savoir s'autoévaluer.</p> <p>Avoir une bonne maîtrise de son corps.</p> <p>Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles.</p> <p>Savoir nager.</p>	<p>Connaître son potentiel : être capable de raisonner avec logique et rigueur, savoir s'autoévaluer. Plus que son contenu, c'est la démarche d'autoévaluation qu'il convient de vérifier si elle est en place : identifier ses points forts et faiblesses, savoir explorer ses centres d'intérêts, ses valeurs, et les enrichir au fil des expériences réalisées, notamment dans le cadre du parcours de découverte des métiers et des formations. S'agissant des centres d'intérêts, c'est la capacité à les enrichir (ouverture d'esprit) qui est recherchée.</p> <p>La motivation, la confiance en soi, la connaissance de soi, le désir de réussir et de progresser sont des attitudes à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – se prendre en charge personnellement ; – exploiter ses facultés intellectuelles et physiques. Avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager. – prendre conscience de la nécessité de s'impliquer, de rechercher des occasions d'apprendre. – prendre conscience de l'influence des autres sur ses valeurs et ses choix. – avoir une ouverture d'esprit aux différents secteurs professionnels et conscience de leur égale dignité. <p>S'appuyer sur des méthodes de travail, savoir respecter des consignes. Savoir organiser son travail, planifier, anticiper, rechercher et sélectionner des informations pertinentes, chercher et utiliser des conseils. Développer sa persévérance.</p>

Éléments du socle exigibles en fin de collège	Indications pour l'évaluation
Faire preuve d'initiative	
<p>S'impliquer dans un projet individuel ou collectif.</p> <p>Savoir travailler en équipe.</p> <p>Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement.</p> <p>Savoir prendre des initiatives et des décisions.</p>	<p>Il s'agit de mettre en avant l'investissement des élèves, leur motivation pour les tâches scolaires, mais également leur participation à la vie de l'établissement.</p> <p>Les élèves qui, dans le cadre scolaire, s'impliquent dans la réalisation de projets individuels ou collectifs, dans le mandat de délégué, dans un tutorat..., peuvent être évalués dans ce contexte : mini-stage, action autour de l'orientation, journée à thème de l'établissement, voyage scolaire, accompagnement éducatif, association sportive, atelier artistique, visite d'entreprises, visite de lieux de formation, séquence d'observation... La tenue du document personnel de suivi, permettant à l'élève de garder trace de ses expériences, doit être valorisée à cette occasion.</p> <p>Il s'agit d'apprendre à passer des idées aux actes, ce qui suppose savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - définir une démarche adaptée au projet ; - trouver et contacter des partenaires, consulter des personnes ressources ; - prendre des décisions, s'engager et prendre des risques en conséquence ; - prendre l'avis des autres, échanger, informer, organiser une réunion, représenter le groupe ; - déterminer les tâches à accomplir, établir des priorités.